

Declaration 2019 optez pour l'imposition

Par Visiteur, le 16/04/2019 à 11:19

Bonjour

je doit déclarer mes impôts et on me demande de cocher ou non la phrase suivante : vous optez pour l'imposition au barème de l'ensemble de vos revenus de capitaux mobiliers et de vos gains de cessions de valeurs mobilière

que faut il faire ? cocher ou pas j'ai dû mal à comprendre

merci pour vos réponses cordialement

gg

Par morobar, le 16/04/2019 à 11:22

Bonjour,

Il faut calculer entre l'imposition au réel et l'imposition forfaitaire, selon sa tranche de revenus. Quand on ne sait pas on va au centre des impôts et un contrôleur vous aidera à comparer et opter/.

Il n'y a aucune honte à se faire aider par des spécialistes.